

Actions de la RUL 2007-2008



Assemblée générale > lundi 8 décembre 2008

Introduction

Dès les années 90, les collectivités membres de la RUL ont engagé un processus de réflexion de fond sur les sujets porteurs d'enjeux majeurs pour le développement et le rayonnement international de l'espace métropolitain. Par le biais de la Charte RUL 2010, des différents forums (développement durable, logistique, fonctions métropolitaines, périurbain, attractivité économique, tourisme et loisirs), ou de la démarche « Les territoires qui font la métropole », la RUL s'est affirmée comme un lieu de concertation qui a permis de définir des orientations stratégiques partagées à l'échelle métropolitaine.

Afin de traduire ces orientations par des coopérations concrètes, l'association RUL est devenue sous l'impulsion de ses élus un lieu de concertation davantage orienté vers l'action et les projets. La RUL a ainsi initié des actions dans les domaines des transports collectifs, de la promotion économique, de la logistique ou du tourisme culturel. Ces actions, aujourd'hui concrétisées par des réalisations opérationnelles, ont conforté la RUL comme lieu d'incubation et de portage de projets.

A l'issue d'un débat sur les enjeux métropolitains, l'assemblée générale du 3 décembre 2007 a mis en exergue deux défis majeurs que sont :

- **Le rayonnement, la compétitivité, et la lisibilité internationale.**
- **Le modèle de développement métropolitain durable.**

Pour relever ces deux défis, les collectivités membres de la RUL ont adopté une motion qui les engage à :

- **Renforcer et intensifier la gouvernance et l'action métropolitaines pour répondre aux objectifs définis au niveau des présidents des exécutifs.**
- **Assurer une parfaite mobilisation des énergies en faisant de la RUL la « plaque tournante des dispositifs métropolitains ».**





Sommaire

Introduction	Page 2
Mobilité durable	
Etude pour une tarification multimodale zonale	Page 4
Système d'information voyageurs Multitud'	Page 5
Réflexion prospective sur la mobilité métropolitaine	Page 6
Economie	
OMPREL : mise en réseau des observatoires économiques	Page 7-8
Approche globale des besoins en équipements d'intermodalité fret	Page 9
Logistique : préfiguration d'un cluster	Page 10
Tourisme urbain	
Patrimoine architectural XX ^{ème} siècle	Page 11
Contribution prospective de la société civile	Page 12
Contribuer aux différentes démarches métropolitaines	Page 13
Témoigner de l'expérience RUL	Page 13
Communiquer pour valoriser la dimension métropolitaine	Page 14
Réunions de pilotage	Page 14
RUL : carte d'identité	Page 15



MOBILITÉ DURABLE

Etude pour une tarification multimodale zonale

Elément essentiel de l'attractivité des transports collectifs, le développement d'une tarification combinée zonale représente une étape majeure en termes de coopération. Hormis le cas de l'Île-de-France, il n'existe pas encore sur le territoire national d'expérience de tarification multimodale à une telle échelle. L'étude d'une tarification zonale (tous réseaux) portée par la RUL est inscrite dans le

plan d'actions REAL.

La première phase de l'étude a permis de déterminer les grands principes de cette nouvelle tarification (découpage zonal, définition de la gamme tarifaire) et d'évaluer les impacts sur les pertes de recettes. La seconde phase engagée en septembre 2007 porte sur les propositions de mise en œuvre de la tarification.

Objectifs (pour 2007-2008)

- Définir des modalités d'organisation entre autorités organisatrices.
- Déterminer les règles de fonctionnement du futur système.
- Définir les modalités de traduction de cette tarification sur support billettique (carte à puce).

Résultats obtenus

Les propositions pour la mise en œuvre concernent :

- L'affinement du découpage zonal et de la gamme tarifaire.
- La conception des modèles de répartition financière.
- La définition des modalités de distribution, de contrôle, de SAV, d'approche client, et d'échanges de données entre réseaux.
- La traduction sur support billettique (carte à puce) : faisabilité, coûts, délais et propositions pour les réseaux non-équipés.

Parallèlement, un protocole d'accord entre autorités organisatrices portant sur les grands principes de cette tarification et la proposition de passage en mode projet est élaboré pour confirmation des engagements début 2009.

Partenaires du projet

- Les 12 autorités organisatrices de transport de la région urbaine lyonnaise : la Région Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, et les AOT urbaines (Sytral, Saint-Etienne Métropole, et les communautés d'agglomérations de la Porte de l'Isère, de Villefranche, du Pays Viennois, de Bourg-en-Bresse, et du Grand Roanne).
- Le Grand Lyon.

Bureaux d'études sélectionnés : RGR - Transétude - Effia

Montants engagés

- Montant de l'étude phase 2 : 184 000 € TTC
- Prise en charge : RUL

Système d'information voyageurs Multitud'

La RUL a initié et porté le projet Multitud' depuis 2003 : réalisation des premiers outils (plans : éditions 2003 et 2005, et site internet portail), définition du cahier des charges fonctionnel de la future centrale de mobilité, préparation de la convention entre les AOTC et modalités de répartition financière.

La maîtrise d'ouvrage de la phase 2 du projet [déploiement d'une centrale de mobilité] est aujourd'hui assurée par la Région Rhône-Alpes. Cette action est inscrite dans le protocole d'accord REAL.

Objectifs (pour 2007-2008)

Dans l'attente de la centrale de mobilité [prévue début 2009], la RUL assure la gestion et l'actualisation des outils existants (plan papier et site internet portail).

Résultats obtenus

Plan papier

Actualisé fin 2006, le plan a été diffusé début 2007. Hormis les 12 AOTC, la RUL a également effectué une diffusion du plan auprès de diverses structures (CIO, mairies, offices de tourisme, ANPE, ...).

Nouvelle actualisation fin 2007 : la diffusion du plan monte en puissance avec un tirage à 20 000 exemplaires, complété par un tirage à 80 000 exemplaires assuré par la Région pour la diffusion dans les gares TER.

Site internet

L'actualisation du site est effectuée suite aux 2 mises à jour du plan. La RUL continue d'assurer la gestion quotidienne du site, dont la fréquentation est en hausse constante depuis son lancement (de l'ordre de 14 000 visites mensuelles en moyenne, avec un pic à 20 000 visites en octobre 2007).

Partenaires du projet

- Les 12 autorités organisatrices de transport de la région urbaine lyonnaise

Montants engagés

- Actualisation plan papier fin 2007 : 16 400 € TTC
- Actualisation site internet : 3 700 € TTC
- Prise en charge : RUL

Réflexion prospective sur la mobilité métropolitaine

La mobilité constitue un élément fondateur des territoires métropolitains. C'est pourquoi le poids nouveau et structurel que prend le paramètre des coûts de l'énergie conduit à s'interroger sur les impacts possibles au niveau de la métropole.

Quel est le niveau de prise de conscience de cette nouvelle donne ? Quels sont les

risques pour l'émergence du territoire métropolitain ? A l'inverse, quelles sont les opportunités que peut susciter cette nouvelle contrainte, et quelles perspectives s'ouvrent en termes de coopération ?

Dans un souci de sensibilisation et d'anticipation, la RUL ouvre ce nouveau chantier pour 2009.

Objectifs (pour 2008)

- Définition du cahier des charges

Objectifs (pour 2009)

- Organisation d'un forum à l'automne

Partenaires

- SGAR, collectivités, CERTU, CETE, laboratoires universitaires, agences d'urbanisme, ...

Montants engagés (sur 2009)

- Montant total : 62 000 €
- Prise en charge FNADT : 80 % - RUL : 20 %



II ECONOMIE

OMPREL : Mise en réseau des observatoires économiques

L'Observation Métropolitaine Partenariale de la Région Economique Lyonnaise (OMPREL) est un processus de travail en réseau qui réunit les observatoires économiques locaux de la région économique lyonnaise. Par la mutualisation de moyens et de travaux, l'objectif est de disposer d'éléments de connaissance permettant de mieux évaluer les dynamiques du

territoire métropolitain et d'apporter une aide à l'élaboration et au suivi de stratégies et d'actions à cette échelle.

Suite à un état des lieux des observatoires existants et à la consultation des partenaires concernés, 4 axes de travail ont été identifiés :

1. veille logistique

Comme préconisé dans le schéma de cohérence logistique en 2006, les mutations rapides du secteur logistique impliquent de rester en veille pour appréhender les évolutions des métiers, de l'emploi, des disponibilités foncières, des implantations ... etc.

2. indicateurs généraux et comparaisons européennes

Il s'agit de disposer d'une série d'indicateurs économiques permettant de comparer les dynamiques des différentes composantes territoriales de la RUL. L'objectif est également de positionner la métropole lyonnaise au niveau européen (en termes de création de richesses et d'emplois, fonctions métropolitaines, fiscalité locale, innovation, recherche et enseignement supérieur, marché de l'immobilier d'entreprise, etc.). Cet axe alimente le dispositif de suivi stratégique de la DTA. Il est conduit en lien avec les services de l'Etat [1].

3. suivi des grands parcs d'activité

L'objectif consiste à mieux connaître les dynamiques au sein des grandes zones d'activités de la région économique lyonnaise, à savoir les 19 zones identifiées dans le cadre de la démarche REEL, auxquelles s'ajoutent les zones identifiées dans le cadre de l'Interscot (soit environ 30 zones au total).

4. veille sur les mutations économiques

Il s'agit de s'interroger sur les manières de mieux appréhender les transformations à l'œuvre dans le tissu économique (mondialisation, restructurations, progrès technologique, délocalisations ...) et leurs conséquences sur l'évolution de la demande et de l'offre en qualifications.

A la demande de l'EPA de Saint Etienne, un axe 5 relatif aux activités tertiaires est en cours d'engagement. L'EPA souhaiterait en effet disposer d'éléments de connaissance des activités tertiaires dans la région urbaine, afin de pouvoir mieux positionner la stratégie et l'offre de l'agglomération stéphanoise dans une logique de complémentarité avec les autres territoires de la métropole.

[1] OMPREL a bénéficié en 2007 de financement FNADT au titre de la coopération métropolitaine

Objectifs

- Mettre en place un dispositif de travail
- Définir une méthodologie pour chacun des axes
- Produire les premiers indicateurs pour les axes les plus avancés

Résultats obtenus

Pour le projet dans sa globalité :

- Propositions de modalités de fonctionnement pérenne à soumettre aux élus en 2009

Axe 1 : veille logistique

- Définition du mode de pilotage de l'axe [assuré par l'Opale]
- Identification des actions à mener [réalisation d'un tableau de bord régulier, constitution d'un fichier des entrepôts]
- Constitution du groupe d'experts à mobiliser
- Production des premiers indicateurs

Axe 2 : indicateurs généraux et comparaisons

- Définition du mode de pilotage de l'axe [assuré par l'Opale]
- Examen des possibilités de partenariat avec le réseau des chambres de commerce et d'industrie [outil Baséco]
- Définition de l'échantillon des métropoles à observer [Barcelone, Milan, Munich, Prague, Lille, Marseille, Bruxelles, Birmingham, Turin, Valence, Manchester]
- Première approche concernant les indicateurs à retenir [indicateurs génériques, indicateurs innovation-production, indicateurs tourisme-attractivité, et indicateurs « ville gateway »]
- Production des premiers indicateurs

Axe 3 : suivi des grands parcs d'activité

- Définition du mode de pilotage de l'axe [assuré par Expansion 42]
- Première approche méthodologique [définition du périmètre d'observation, état des lieux des données disponibles]
- Rapprochement avec les travaux réalisés par les agences d'urbanisme pour le compte de l'Interscot

Axe 4 : veille sur les mutations économiques

- Définition du mode de pilotage de l'axe [assuré par l'agence d'urbanisme de Saint-Etienne]
- Première approche méthodologique [identification des sources de données et définition des objectifs]

Axe 5 : économie des services

- Définition du mode de pilotage de l'axe [assuré par l'agence d'urbanisme de Saint-Etienne]
- Première approche méthodologique

Partenaires du projet

Les observatoires économiques locaux :

- l'Opale
- l'observatoire économique de la Loire hébergé par Expansion 42
- l'observatoire économique de l'Isère hébergé par l'AEPI

Le réseau des Chambres de commerce et d'industrie :

- CRCI
 - CCI de Saint-Etienne Montbrison, du Roannais, de Lyon, du Beaujolais, de l'Ain, et du Nord-Isère
- Les agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon, ainsi que l'EPIDA

Montants engagés

- Montant global : 103 000 € TTC
- Prise en charge : fonds FNADT : 80 % - RUL : 20 %

Approche globale des besoins en équipements d'intermodalité fret

Dès 2006, le schéma de cohérence logistique de la RUL a identifié le report du fret du mode routier vers les modes ferroviaires et fluviaux comme un enjeu majeur de développement durable et de performance pour la région urbaine lyonnaise.

Au cœur de cet enjeu se pose la question des équipements d'intermodalité [route/rail, route/voie d'eau, rail/voie d'eau] dont la région urbaine lyonnaise doit être pourvue à court et à long terme. Cette question a fait l'objet de réflexions ou d'études nombreuses mais le plus souvent partielles.

Or, ces différents équipements répondent

à des fonctions, des techniques et des logiques économiques et d'aménagement du territoire différentes. Aussi convient-il de clarifier ces différentes fonctionnalités pour être en mesure d'aborder le sujet de manière globale.

En réponse à ce besoin, le comité de pilotage de la DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise du 21 juin 2007, placé sous la présidence du Préfet de Région, a décidé d'engager une approche globale et partenariale permettant d'aboutir à une vision partagée dans une perspective de court et de long terme. La RUL assure le pilotage de cette démarche.

Objectifs

- estimer les volumes de trafics intermodaux à traiter à court, moyen et long terme
- évaluer les besoins en termes de fonctionnalités (transport combiné et autoroute ferroviaire)
- examiner le potentiel des équipements actuels et les besoins en termes d'équipements futurs
- préciser les échéances et les localisations possibles

Résultats obtenus

- Elaboration d'un diagnostic portant sur le contexte actuel et à venir de l'intermodalité en région urbaine lyonnaise (flux, infrastructures, fonctions à assurer, caractéristiques des chantiers existants, point de vue des acteurs institutionnels et professionnels).
- Définition de scénarii à horizon 2015, 2020, 2030 en tenant compte :
 - des prévisions de volume de marchandises à traiter,
 - des capacités des infrastructures et équipements existants,
 - des échéances de réalisation des nouvelles infrastructures.

Groupe de pilotage de l'étude

- Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole, Région Rhône-Alpes, EPIDA
- DRE Rhône-Alpes, SGAR
- CCI de Lyon, CRCI
- SCOT Agglomération Lyonnaise, Nord-Isère, Rives du Rhône, et Interscot
- Alliance Logistique

Bureaux d'études sélectionnés : Jonction et Stratégie & Territoire

Montants engagés

- Montant de l'étude : 62 000 € TTC
- Prise en charge : fonds FNADT : 65 % - RUL : 35 %

Logistique : Préfiguration d'un cluster

Comme préconisé en 2006 dans le schéma de cohérence logistique de la RUL, l'Assemblée Générale de l'Alliance Logistique s'est prononcée en décembre 2007 pour la création d'un cluster au niveau de la région urbaine de Lyon. Ce besoin d'organisation de la filière a également été exprimé dans le cadre du schéma de

promotion économique, et plus particulièrement par le groupe de travail animé par l'EPIDA sur la filière logistique de la région urbaine lyonnaise.

La RUL apporte son appui à la mission de réflexion engagée autour du projet.

Objectifs

- Engager la concertation et une dynamique de travail entre les acteurs
- Définir des premières orientations stratégiques partagées
- Engager une mission de préfiguration du cluster

Résultats obtenus

- Conduite d'une étude de benchmark portant sur les clusters localisés en France ou dans des pays voisins
- Définition des principaux objectifs du cluster lors des réunions de mars et mai 2008 avec les représentants des professionnels
- Engagement de la mission de préfiguration du cluster visant à formaliser le projet en apportant des propositions sur :
 - les objectifs du cluster
 - son mode de gouvernance
 - les acteurs et leur implication possible
 - les actions à mettre en œuvre
 - l'évaluation des moyens nécessaires

Partenaires du projet

En cours de définition.

Montants engagés

- Etude de benchmark : 4 100 € TTC - Prise en charge RUL : 100 %
- Participation de la RUL à la mission de préfiguration à hauteur de 5 000 € TTC



II TOURISME URBAIN

Patrimoine architectural XX^{ème} siècle

Le tourisme urbain (patrimoine, offre culturelle, événements, ...) s'impose de plus en plus comme facteur de rayonnement et de différenciation des métropoles et participe à la qualité du cadre de vie pour ses habitants. L'échelle métropolitaine s'avère pertinente pour enrichir et renforcer la lisibilité des offres touristiques sur les marchés, en développant des coopérations entre les acteurs.

La mise en réseau des cinq sites majeurs du patrimoine XX^{ème} constitue une opération-pilote répondant à cette stratégie. Les élus réunis lors du séminaire de septembre 2006 ont validé le positionnement de ce produit culturel (autour de la thématique des « Utopies Réalisées ») et engagé un plan d'actions découlant de l'étude marketing conduite au préalable.

Objectifs

- Définir la stratégie de mise en tourisme et de communication
- Concevoir le contenu culturel du produit
- Elaborer une marque
- Réaliser les premiers supports de médiation et de communication
- Intégrer le thème des « Utopies Réalisées » dans les visites des sites

Résultats obtenus

- Définition des axes stratégiques pour la mise en tourisme et du plan de communication
- Elaboration du corpus culturel du projet par un historien de l'art expert dans le domaine du patrimoine XX^{ème} siècle [Gilles Ragot]
- Conception d'une marque et d'une identité graphique
- Réalisation d'un court-métrage présentant les 5 sites à travers le prisme des « Utopies Réalisées »
- Edition d'un dépliant faisant office de document d'appel et de support de visite

Partenaires du projet

- Les responsables des 5 sites [Musée Urbain Tony Garnier, Etoiles de Givors, Gratte-ciel de Villeurbanne, Site Le Corbusier de Firminy-Vert, Couvent de la Tourette]
- Les offices de tourisme de Lyon, Givors, et Saint-Etienne Métropole
- Le Grand Lyon
- Saint-Etienne Métropole
- La Maison du Fleuve Rhône
- La Mission d'Ingénierie de Rhône-Alpes Tourisme (en appui méthodologique)

Prestataires retenus : Alambret Communication – Les Clés du Patrimoine [stratégie de mise en tourisme], Média Pro [réalisation du court-métrage], Avant Première [conception de la marque et du dépliant].

Montants engagés

- Définition de la stratégie de mise en tourisme et de communication : 24 000 € TTC
- Elaboration du contenu culturel : 34 700 € TTC
- Réalisation du court-métrage : 14 500 € TTC
- Conception de la marque et du dépliant : 33 500 € TTC
- Prise en charge : RUL



II CONTRIBUTION PROSPECTIVE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La région urbaine lyonnaise, comme toute métropole, se structure et se développe par les échanges et les pratiques sociales. Toute ambition de rayonnement métropolitain ne saurait donc se passer de l'adhésion des habitants. De ce fait, la société civile, par le biais des conseils de développement, peut apporter une contribution positive pour :

- enrichir le travail réalisé par les acteurs institutionnels

• renforcer le sentiment d'appartenir à une grande région métropolitaine
C'est pourquoi la RUL accompagne et soutient à leur demande la démarche de coopération entre les conseils de développement du Grand Lyon, de Saint-Etienne Métropole, du Pays Viennois, et du Nord-Isère. La signature d'une charte de coopération le 15 novembre 2007 marque le point de départ de cette démarche.

Objectifs

- Mettre en place un dispositif d'échanges et de coproduction entre les 4 conseils de développement sur les enjeux métropolitains que sont l'économie et les déplacements, afin d'apporter un regard prospectif sur les dynamiques à mettre en œuvre à cette échelle.

Résultats obtenus

- Définition d'une méthodologie de travail
- Organisation de 4 séminaires de réflexion prospective
- Elaboration d'une contribution à l'attention des collectivités à présenter en 2009

Partenaires du projet

Les 4 conseils de développement du Grand Lyon, de Saint Etienne Métropole, du Pays Viennois, et du Nord-Isère

Pour l'animation de la démarche : cabinet de conseil La Belle Idée

En apport de contenu : agences d'urbanisme de Lyon, de Saint Etienne, et EPIDA

Montants engagés

- Montant global : 48 000 € TTC
- Prise en charge : RUL

Contribuer aux différentes démarches métropolitaines

Dans un souci d'articulation et de recherche de synergies, la RUL apporte sa contribution aux réflexions menées au sein des instances de concertation de la métropole. Elle participe notamment :

- aux comités de pilotage et technique de la DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise
- au comité technique de la démarche InterSCOT
- aux travaux du Réseau des Villes et Grandes Agglomérations de Rhône-Alpes
- au projet de recherche-action sur l'étude des mobilités au sein des entreprises posée dans le contexte de la métropolisation de la région urbaine lyonnaise [en collaboration avec Epures, Saint Etienne Métropole, la DRE, Veolia, sous la direction du Laboratoire d'Economie des Transports].

Témoigner de l'expérience RUL

Principales interventions dans le cadre de colloques

Séminaire GART - « Métropoles - Régions, le couple gagnant de la tarification intégrée »
 Séminaire PREDIT - « Vers un droit à la mobilité pour tous »
 Séminaire Economie et Humanisme - « Gouvernance et projet de territoire »
 Séminaire SEPL - « Développement de la coopération entre Lyon et les villes de sa région urbaine »
 Rendez-Vous de l'Economie - CCI Nord-Isère, ADEIR, Chambre de Métiers Isère-Vienne
 Master IUL Lyon - « Acteurs et professionnels de l'aménagement »
 Rencontres des Réseaux Métropolitains - Echanges de pratiques
 Rencontres Nationales des Agences d'Urbanisme - « De la ville aux grands territoires »
 Colloque CAUE Rhône - « Outils, enjeux et acteurs de la planification »

Interviews à la demande de journalistes

Le Tout Lyon - Objet : Rôle et actions de la RUL
 Le Progrès - Objet : Transport de fret et logistique
 Prospective Rhône-Alpes - Objet : Hors-série Métropolisation

Entretiens pour présentation des actions RUL sollicités par

Interscot
 Agence de Développement Economique de Mâcon - Val-de-Saône [ADEMVAL]
 Commission Aménagement de la Région-Rhône-Alpes
 Délégation étudiante de Californie [dans le cadre de l'IAE Lyon 2]
 DIACT
 Commission Attractivité territoires CCI Saint Etienne

Communiquer pour valoriser la dimension métropolitaine

Refonte du document « Repères et Tendances »

Destiné à présenter les principales cartes et chiffres-clés de la région urbaine de Lyon, ce document a pour vocation de mettre à disposition des membres et partenaires de la RUL un référentiel commun, contribuant ainsi à renforcer une vision métropolitaine du territoire.

Les fiches réalisées en 2007 portent sur les thématiques suivantes : positionnement européen, population, économie, territoire, organisation institutionnelle. Les fiches produites en 2008 concernent l'emploi, les zones d'activités, la gouvernance, l'occupation des sols, et les déplacements.

Refonte du site internet de la RUL

Le nouveau site de la RUL est en ligne depuis mars 2007. La fréquentation se situe entre 1 500 et 2 000 visites par mois. Les rubriques les plus consultées sont la médiathèque [qui met notamment à disposition plus de 300 photos libres de droits], la rubrique carte d'identité [présentation de la RUL] et la rubrique actions.

« Bloc-notes » de la RUL

Deux éditions de la lettre d'information de la RUL ont été éditées en 2007 : bloc-notes n°7 en février et n°8 en décembre.



Réunions de pilotage

- Comité de pilotage des AOTC le 1^{er} mars 2007 et le 23 octobre 2008
- Comité d'orientation de la RUL le 12 avril 2007 et le 30 octobre 2008
- Assemblée générale de la RUL le 3 décembre 2007 et le 6 novembre 2008
- Comité de pilotage projet « Utopies Réalisées » le 13 novembre 2008



RUL : carte d'identité

Statut

Association loi 1901

Date de création

1989

Missions

- Animer la concertation
- Elaborer des stratégies
- Initier des projets à l'échelle métropolitaine



Membres

Grand Lyon, Région Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole, Départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, Communautés d'agglomération du Pays Viennois, de Villefranche-sur-Saône, du Grand Roanne, de Bourg-en-Bresse et de la Porte de l'Isère.

Présidence

La RUL est coprésidée par le Président du Grand Lyon et par le Président de la Région Rhône-Alpes.

Instances décisionnelles

L'assemblée générale valide les grandes orientations et adopte le budget (les ressources de l'association proviennent des cotisations versées par ses membres).

Le comité d'orientation définit le programme de travail de l'association : thématiques à aborder, études à engager, projets à mettre en oeuvre...

Effectif

4 personnes

Budget 2007

626 000 euros



Ce document a été imprimé par un imprimeur signataire de la charte Imprim'Vert qui garantit qu'aucun produit toxique n'est utilisé dans le processus d'impression et que tous les déchets sont gérés avec rigueur.
Papier composé à 60 % de fibres recyclées et à 40 % de fibres issues de forêts à gestion durable.



Région Urbaine de Lyon

31, rue Mazenod - 69426 LYON cedex 03

Tél. : 04 78 93 99 69 - Mail : contact@regionurbainedelyon.fr - Site Internet : www.regionurbainedelyon.fr